

«La formation professionnelle et statutaire des agents des ministères de 2008 à 2012 » - Direction générale de l'administration et de la fonction publique - Février 2015

01/02/2015

Entre 2008 et 2012, le nombre annuel moyen de jours de formation par agent en fonction recule de 0,1 jour pour la formation professionnelle et de 1,2 jour pour la formation statutaire pour atteindre respectivement 3,5 et 3,4 jours par agent.

Consulter ici le guide « La formation professionnelle et statutaire des agents des ministères de 2008 à 2012 » -Direction générale de l'administration et de la fonction publique – Février 2015